

CHAPITRE QUATRIEME

Depuis la Révolution jusqu'à nos jours

Pendant la période qui suivit la Terreur jusque vers 1803, le brigandage se donna libre carrière, surtout dans les campagnes. Des bandits envahissaient les maisons isolées et « chauffaient » les pieds de leurs victimes, jusqu'à ce que, vaincus par la douleur, elles eussent déclaré où elles avaient déposé leur argent.

Bonaparte, arrivant au pouvoir, fit bientôt disparaître ces brigands ; il s'appliqua, en même temps, à rétablir la paix religieuse. Le concordat qu'il conclut en 1801 avec le Pape Pie VII, rouvrit les églises, rétablit les pasteurs légitimes dans les sièges épiscopaux et dans les paroisses et permit à l'église de France de panser ses blessures.

Le travail de restauration religieuse se fit, à Malincourt, grâce au zèle intelligent de MM. Rollez et Cattiaux : le premier porta tous ses soins vers la restauration morale et baptisa quinze enfants nés pendant la période troublée. Le second fut l'heureux témoin des grosses réparations faites à l'église en 1808.

— Le village commençait à se remettre des graves dommages que lui avait causés la Révolution, quand le 2 Avril 1807, une chute abondante de neige accompagnée de grand vent, vint faire de tels ravages que Ducamp Jean-Louis, maire, s'empessa d'en faire rapport à la Sous-Préfecture de Cambrai, en des termes qu'il nous plaît particulièrement de transcrire, tant ils sont dépouillés de toute forme protocolaire :

Malincourt, le 2 Avril 1807.

Monsieur,

L'ouragan du 18 Février a fort endommagé les maisons de plusieurs habitans de cette commune, dont les noms suivent,

Savoir : La maison de Pierre-Joseph Petit. Celle de Marie-Louise-Rose Lecompte. Celle de Catherine Derviaux, veuve Quiévreux. Celle d'Anne-Marie Lesage, veuve Pigaux, dite Marie Rousse. Celle de Jean-Baptiste Crinon, dit boudière. Celle de Charles-Louis Grière, dit Joucau. Celle de Gilbert-François Vérissaux, dit français. Celle de Pierre-Joseph Camu. Celle de Pierre-Joseph Tellier, dit nareine. Celle de Charles-Louis Denoyelle, dit chaudronnier. Celle de Marie-Anne Lenoir. Et celle de Joseph Quiévreux, dit rouge.

Les toits de paille de ces différentes maisons ont été en partie déchirés et enlevés par l'ouragan. Ces habitans sont tous pauvres et incapables de faire faire les réparations nécessaires.

Heureusement personne n'a « pire ».

Le maire de Malincourt.

La pacification religieuse s'affermissant de plus en plus, les religieux émigrés continuaient de rentrer. Le 7 Prairial, an X, c'était Pierre-Joseph Lenoir (ou le P. Agathon) alors âgé de 67 ans. Le 16 Prairial revenait Gilles-Louis Malpaux, de l'ordre des Piepuciens de Paris, âgé de 40 ans. Tous deux firent le serment de fidélité prescrit par le Concordat, entre les mains de Charles Thiéry, adjoint : « Je jure et promets à Dieu, sur les saints Evangiles, de garder obéissance et fidélité au gouvernement établi par la Constitution de la République française. Je promets aussi de n'avoir aucune intelligence, de n'assister à aucun conseil, de n'entretenir aucune ligue, soit au-dedans, soit au dehors, qui soit contraire à la tranquillité publique. Et, si, dans mon diocèse j'apprends qu'il se trame quelque chose au préjudice de l'Etat, je le ferai savoir au gouvernement ». (*Archives municipales*).

Le 10 Messidor, an X, reparut à Malincourt, Antoine Laude, âgé de 67 ans, natif de Caudry, ex-bénédictin de Saint-André du Câteau-Cambrésis. Enfin, le 4 Thermidor, an X, ramena Auguste-Désiré Décaudin. Il était porteur d'un acte d'adhésion au Concordat fait entre les mains du préfet de Maastricht (Meuse), signé du Préfet : P. Loysel ; de son secrétaire général : Remyens et dûment scellé du sceau du département de la Meuse. Aussi fut-il autorisé à résider à Malincourt et à célébrer la messe dans l'église, par Ducamp, maire.

— La désastreuse bataille de Waterloo, 18 Juin 1815, entraîna la seconde abdication de l'Empereur Napoléon et la rentrée de Louis XVIII à Paris, cent jours après qu'il l'avait quitté. Mais, avant lui, les alliés y avaient pénétré : ils occupaient la moitié de la France, que les Prussiens parlaient de démembrer. Plus modérés, le tzar et l'Angleterre proposèrent un traité acceptable, quoique douloureux.

La France perdait la Savoie et quelques places fortes que le premier traité de Paris lui avait laissées en Belgique et en Allemagne. Elle s'engageait à payer une indemnité de guerre de 700 millions, et chose insupportable à sa fierté nationale, 450.000 hommes des armées étrangères devaient occuper le sol français pendant 5 ans, qui pouvaient être réduits à 3 si les puissances y consentaient. Sous les ordres de Wellington, nommé général en chef par les alliés, l'armée étrangère occupa les places de Condé, Valenciennes, Le Quesnoy, Cambrai, Bouchain, Maubeuge, Landrecies, Avesnes, Givet, Charlemont, Mézières, Sedan, Montmédy, Thionville, Longwy, Bitche, et la tête de pont de Port-Louis.

Il n'y eut, autour de nos places fortes, si petit village qui ne reçut son contingent de soldats. Le 21 Août 1816, le Conseil municipal de Malincourt vota une somme de 4.400 francs pour le casernement de soixante-quinze chasseurs Russes faisant partie de la septième compagnie, cantonnée dans la commune. (*Archives Communales*).

En somme, ils vécurent en bons termes avec les habitants, bien qu'ils ne se fissent pas faute de critiquer les Français qui, en mauvais Carmagnols, avaient fait mourir leur roi, et déclaré la guerre à Dieu.

La bastonnade et le knout étaient très en usage chez les Russes et quelquefois on abusait de ce genre de châtement. Un jour, dit-on, un soldat coupable de quelque désobéissance craignit tellement d'être corrigé, qu'il préféra se pendre au treuil du puits de M. Charles Leroy, 2, rue de Beaurevoir.

Enfin, après trois ans, Louis XVIII obtint le retrait des troupes d'occupation. Commencé vers la mi-Novembre 1818, il était achevé à la fin de ce mois.

— La Restauration des Bourbons, qui avait rendu le trône à Louis XVIII, puis à Charles X son frère, fut suivie de la Révolution de 1830 et de la monarchie constitutionnelle dont Louis-Philippe fut le premier et le dernier représentant. Une nouvelle Révolution, celle de 1848, renversa le trône que la Révolution avait édifié et proclama la République.

Dans les plus humbles hameaux, comme dans les plus populeuses cités, des arbres, symboles convenus de la liberté reconquise et renouvelée de la première révolution furent plantés en grande pompe et l'église fut invitée à les bénir. M. Malaquin, curé, dut répandre l'eau sainte sur cet arbre et, quelque temps après, la population fut convoquée à l'église, pour assister à un *Te Deum*, d'actions de grâces et consacrer par les prières de la religion, la promulgation de la Constitution.

— Depuis qu'elle avait écrasé les Autrichiens à Sadowa, en 1866, la Prusse se préparait activement à se mesurer avec nous. Le 15 Juillet 1870, l'empereur Napoléon combla ses vœux en lui déclarant la guerre avec une inconcevable légèreté. La France malgré les affirmations du ministre de la guerre, n'était pas prête : elle avait moitié moins de soldats que la Prusse ; des chefs médiocres et une artillerie faible. La Prusse, au contraire, avait 500.000 hommes entraînés par des chefs excellents et une artillerie puissante. Les mobiles de Malincourt, 1^{re} réserve d'alors au nombre de 22, rejoignirent leurs régiments, et, bientôt la consternation s'empara des habitants à l'annonce de nos défaites en Alsace-Lorraine et de la capitulation de Sedan — 2 Sept. 1870 —. Deux mois plus tard — Novembre 1870 — les mobiles, 2^{me} réserve se mirent en route à leur tour, mais restèrent

tous dans les dépôts de Lille, Arras. En Janvier 1871, se livrait la bataille de Saint-Quentin ou Faidherbe, victorieux à Pont-Noyelles et à Bapaume, fut malheureusement battu, (1). A Malincourt, on suivait avec angoisse toutes les phases de la bataille : le bruit du canon arrivait très distinctement aux oreilles. Bientôt, on vit passer les débris lamentables de notre armée, hommes exténués, sans vivres, et s'en allant à la débandade : beaucoup de soldats rentrèrent chez eux.

Par contre, l'ennemi en bon ordre et parfaitement équipé, suivait de près nos soldats en déroute. N'ayant fait que passer, il n'y eut guère de pillage : quelques cultivateurs furent réquisitionnés avec chevaux et chariots pour conduire des hommes de troupe à Caudry.

La commune dut payer une contribution de guerre de trois mille francs, somme avancée par M. Desenne, habitant près de l'église.

(1) Voir Appendice n° 13.